

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

REPORTING ESG • 31 mars 2023

SFDR Article 8

SCORES ESG AU 31.03.2023

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

16,65 / 20

couverture 100%

SBF 120 dividendes réinvestis

16,27 / 20

couverture 100%

La part d'investissement durable de ce produit au 31.03.2023 est de 98,6%*

*Hors cash et assimilé

FILTRE ISR, ANALYSES ET SOURCES DE DONNÉES



LES ANALYSES EXTRA FINANCIÈRES

Palatine Asset Management s'appuie :

- Sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions, EthiFinances.
- Mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR, et traitées par son service interne d'analyse extra financière.
- Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts sont calculés à partir des données Trucost (S&P Global)
- L'analyse des pratiques sociales des sociétés est renforcée par les données d'Humpact



LES SCORES ESG

- Le score sur 20 de chaque valeur résulte d'une moyenne des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).
- La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE EMPLOI *

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (3,86 étoiles sur 5)



Couverture : 99,96%

SBF 120 DIVIDENDES RÉINVESTIS (3,63 étoiles sur 5)



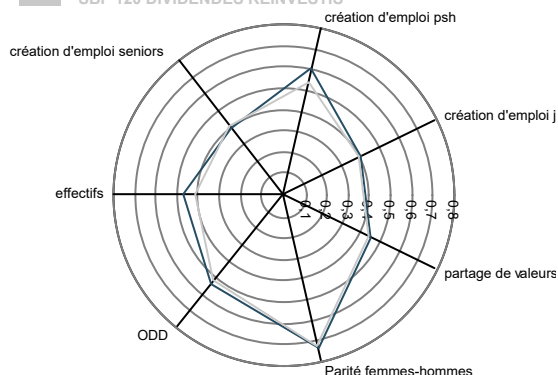
Couverture : 99,76%

* Indicateur de surperformance du label ISR

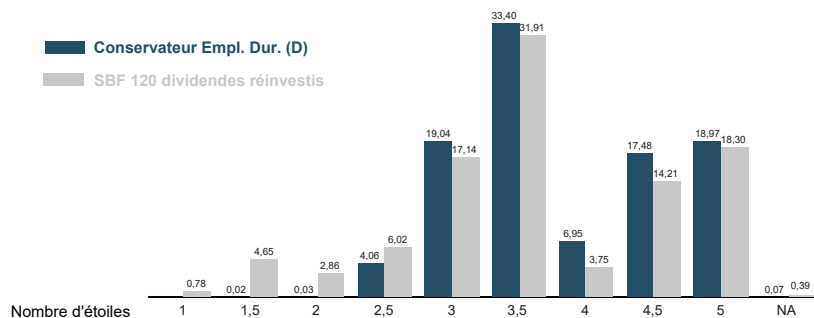
VERTICALES HUMPACT

Conservateur Empl. Dur. (D)

SBF 120 DIVIDENDES RÉINVESTIS



COMPOSITION DU FONDS ET DE SON INDICE PONDÉRÉES (%)



SCORE DE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

REPORTING ESG • 31 mars 2023

SFDR Article 8

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

SBF 120 dividendes réinvestis

INDICATEURS CLIMATIQUES

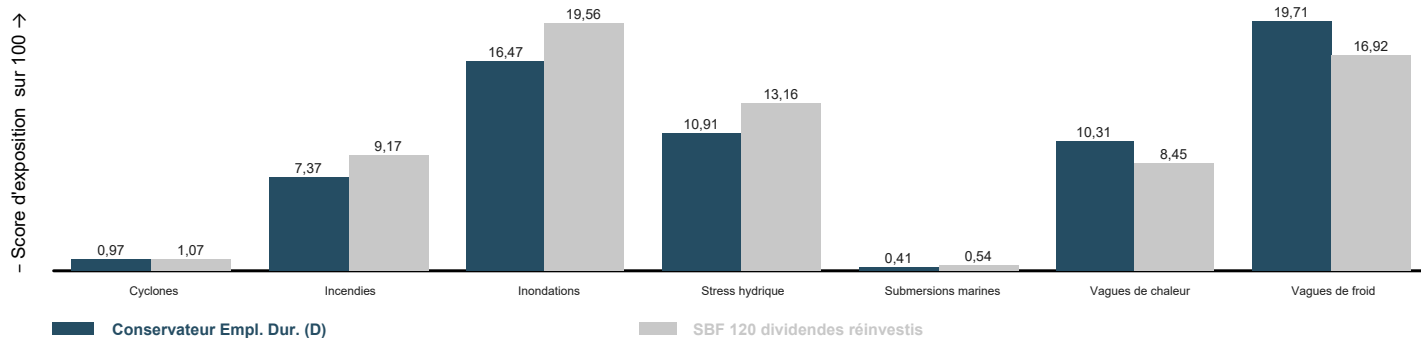
Empreinte carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval*	712,53 TCO2e/MEUR couverture 99,98%	1 272,92 TCO2e/MEUR couverture 99,97%
*Indicateur de surperformance du label ISR		
Intensité carbone (TCO2e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	791,06 TCO2e/MEUR couverture 99,98%	1 414,75 TCO2e/MEUR couverture 99,97%
Exposition aux combustibles fossiles	7,86% couverture 100,00%	14,45% couverture 100,00%

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

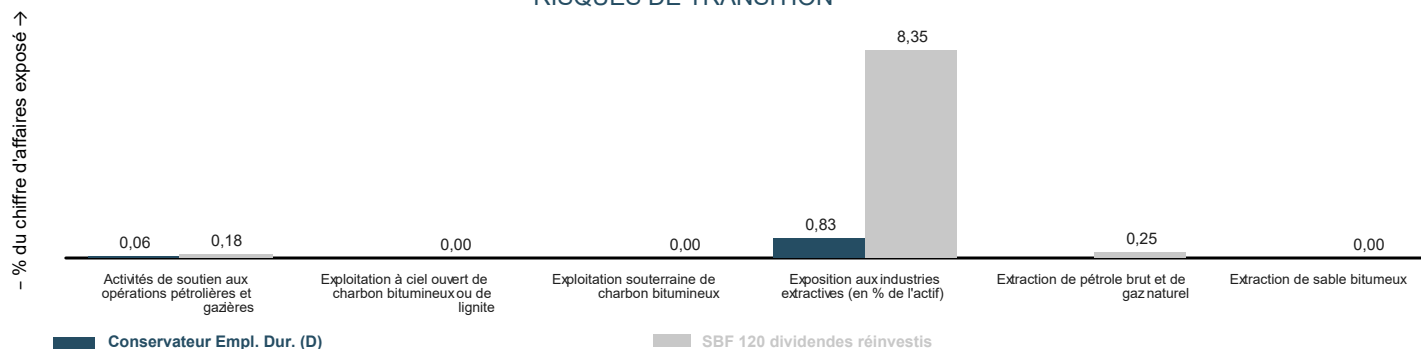
Pourcentage moyen de femmes au comité de direction	43,62% couverture 99,99%	44,85% couverture 100,00%
Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants	58,14% couverture 100,00%	57,17% couverture 99,95%
Pourcentage de sociétés ayant signé le Pacte Mondial des Nations-Unies	75,81% couverture 100,00%	80,67% couverture 99,97%

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



RISQUES DE TRANSITION



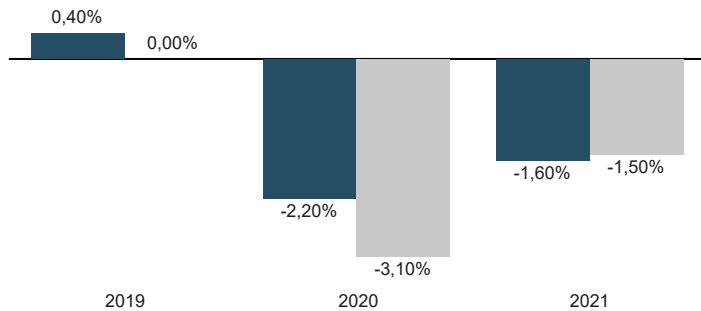
INDICATEURS EMPLOIS

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

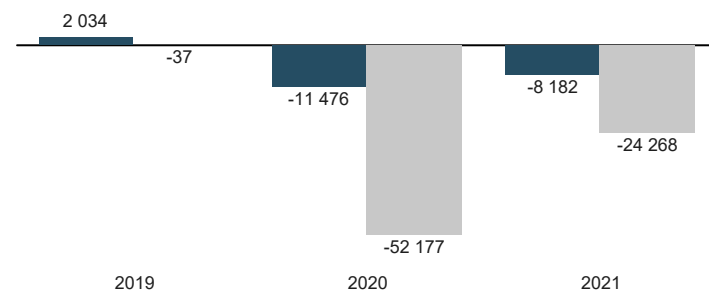
REPORTING ESG • 31 mars 2023

SFDR Article 8

VARIATIONS D'EMPLOI LOCALES RELATIVES



VARIATIONS D'EMPLOI LOCALES ABSOLUES



Conservateur Empl. Dur. (D)
SBF 120 dividendes réinvestis

Conservateur Empl. Dur. (D)
SBF 120 dividendes réinvestis

COMMENTAIRE THÉMATIQUE

L'ANCRAGE TERRITORIAL DES ENTREPRISES : DEVOIR ET OPPORTUNITÉS

Historiquement des liens forts ont existé entre les grandes entreprises françaises et leur territoire de naissance.

Legrand et Limoges, Airbus et Toulouse, Michelin et Clermont Ferrand sont des exemples de réussites qui ont marqué de façon positive le développement économique du pays.

Plus récemment la mondialisation des échanges et la numérisation de l'économie ont dilué ce lien. Néanmoins les choses changent.

Les entreprises ont de plus en plus conscience du rôle qu'elles jouent dans leur écosystème et sur leur territoire.

Elles peuvent ainsi contribuer à lutter contre les fractures territoriales, engager la reconversion d'un site menacé, permettre la montée en compétences des travailleurs d'un bassin d'emploi, participer à la formation et à l'apprentissage de jeunes peu qualifiés, ...

Investir dans le développement de l'ancrage territorial permet également la création d'un cercle vertueux source de performance en améliorant la réputation et l'image de l'entreprise, en se faisant connaître des partenaires locaux et construisant des relations de qualité sur le long terme.

Palatine AM veille donc à investir dans des valeurs rentables et durables comme Hermès qui renforce son ancrage territorial en France à travers de nouveaux sites de production avec à la clef des créations d'emplois.

La société va ouvrir un deuxième site de maroquinerie en Auvergne à Riom après Sayat en 2004 et devrait employer plus de 250 artisans à horizon de 2024.

La logique de développement est celle de l'essaimage avec des artisans expérimentés en charge de la formation des nouveaux arrivants et la mise en place d'un réseau durable de sous-traitant qui va dynamiser l'ensemble de la région.

DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

SOCIÉTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
LVMH	9,8%	14,17	Industrie manufacturière	France
SANOFI-AVENTIS	8,0%	19,17	Industrie manufacturière	France
BNP PARIBAS	7,2%	16,67	Activités financières et d'assurance	France
L'OREAL	5,9%	17,50	Industrie manufacturière	France
HERMES INTERNATIONAL	5,4%	15,00	Industrie manufacturière	France

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

REPORTING ESG • 31 mars 2023

SFDR Article 8

SCORES ESG PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

	CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE		SBF 120 dividendes réinvestis	
	Score ESG	Allocation	Score ESG	Allocation
Industrie manufacturière	15,34 /20	63,2%	16,16 /20	66,91%
Activités financières et d'assurance	15,31 /20	13,84%	16,33 /20	14,61%
Information et communication	17,09 /20	7,98%	17,33 /20	5,9%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,49 /20	5,84%	16,41 /20	2,46%
Construction	14,68 /20	5,02%	15,23 /20	3,45%
Activités de services administratifs et de soutien	17,00 /20	2,32%	17,07 /20	1,02%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	14,68 /20	1,8%	15,83 /20	1,01%
Arts, spectacles et activités récréatives		0%	19,17 /20	0,23%
Autres activités de services		0%	15,00 /20	0,01%
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles		0%	16,15 /20	0,44%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		0%	16,38 /20	1,55%
Activités immobilières		0%	17,71 /20	1,1%
Industries extractives		0%	11,51 /20	0,22%
Transports et entreposage		0%	15,48 /20	0,36%
Hébergement et restauration		0%	19,05 /20	0,7%
Santé humaine et action sociale		0%	16,15 /20	0,03%

SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉES

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS		%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
MICHELIN		1,11%	20,00	Industrie manufacturière	France
BIOMERIEUX		0,67%	19,17	Industrie manufacturière	France
CAPGEMINI		4,24%	19,17	Information et communication	France
SANOFI - AVENTIS		7,95%	19,17	Industrie manufacturière	France
SCHNEIDER ELECTRIC		4,85%	19,17	Industrie manufacturière	France
ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS		%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
SAINT GOBAIN (COMPAGNIE)		1,23%	15,00	Activités financières et d'assurance	France
LVMH		9,77%	14,17	Industrie manufacturière	France
NEXANS SA		0,34%	14,17	Industrie manufacturière	France
AIR LIQUIDE		4,84%	13,33	Industrie manufacturière	France
STELLANTIS NV		3,57%	13,33	Industrie manufacturière	Pays Bas

CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE

REPORTING ESG • 31 mars 2023

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

• **Score emploi** : Les critères quantitatifs comptent pour 75% du score et sont équipondérés entre eux, les critères qualitatifs comptent pour 25%. Les thèmes considérés par le score sont les suivants :

- 1- Création/destruction d'emplois en Europe : 33%
- 2- Travail décent (santé et sécurité, formation, maintien dans l'emploi des seniors, partage de la valeur) : 33%
- 3- Egalité (parité hommes / femmes, insertion des jeunes, intégration des personnes en situation de handicap) : 33%
- 4- Impact sur la qualité de vie des populations - Bonus

• **Score de contribution aux ODD** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :

- 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
- 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.

Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.

• **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Part de production d'énergie renouvelable** : Elle représente la part de la production totale d'énergie renouvelable répartie dans le portefeuille et celle de son indice de référence. Le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable du portefeuille est calculé en utilisant la répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise, notamment : la production d'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique, de biomasse, houlomotrice et marémotrice, et géothermique.

• **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

• **Pourcentage moyen de femmes au comité de direction** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage de sociétés ayant signé le Pacte Mondial des Nations Unies** : Part de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille par rapport au nombre de sociétés total de sociétés investies.

• **Risque physique** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.

• **Risque de transition** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com